ANNEXE 3 AU RC CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

MARCHE RELATIF A LA CREATION ET AU DEPLOIEMENT DE MODULES PEDAGOGIQUES IMMERSIFS EN REALITE VIRTUELLE POUR L’APPRENTISSAGE DES GESTES PROFESSIONNELS POUR L’ACADEMIE D’AIX-MARSEILLE

**Attention : pour la notation de l’offre, hors cadre de ce document, aucun document complémentaire ne sera pris en compte sauf si renvoi expressément mentionné dans la section concernée.**

Conformément au règlement de consultation, le candidat produit un mémoire technique en respectant le présent cadre qui ne dépassera pas 20 pages en format A4. Un travail de synthèse est donc attendu afin de fournir des informations claires et concises.

Le présent document constitue la justification de l’offre au regard du critère suivant :

CRITERE 1 VALEUR TECHNIQUE (60% de la note finale)

Ce document doit obligatoirement être renseigné sans modifier la trame du cadre – mais en pouvant la compléter – et joint à l’offre. Il peut être accompagné de tout document utile, apportant des précisions aux réponses formulées dans la limite de 15 pages. Les références à un éventuel complément d’information ou de précision sur des items doivent être mentionnées (annexe et page).

**NOM DE L’ENTREPRISE CANDIDATE : …………………………………………………..**

***Cocher le ou les lots pour lesquels vous candidatez :***

Lot 1 : modules pour les filières horlogerie, froid et climatisation.

Lot 2 : modules pour les filières Métiers de la couture et de la confection (MCC), Métiers de l’Entretien des Textiles (MET) et Maintenance des Systèmes de Production Connectée (MSPC)

Lot 3 : modules pour les filières Menuiserie dégauchisseuse et Menuiserie scie à format.

Lot 4 : modules pour la maintenance des véhicules électriques et climatisation des voitures.

**En cas de réponse à plusieurs lots, un cadre de mémoire technique distinct par lot devra être remis.**

**Sous-critère 1 : Moyens et méthodes organisationnelles et évolutivité des modules (sur 25 points)**

**- Identification et expérience de l’interlocuteur privilégié pour ce pour projet (CV à fournir en indiquant son expérience dans la gestion de projet en réalité virtuelle, les diplômes et qualifications) : /5**

**- Méthodologie de conception et de déploiement des modules incluant les différentes phases de développement comportant l’indication de leur durée estimative, et des moyens mis en œuvre pour limiter l’empreinte carbone liés aux différents déplacements : /10**

**- Evolutivité des modules sur 4 ans (amélioration/évolution des modules par mise à jour suite aux retours des utilisateurs et/ou enseignants et de l’évaluation du dispositif, modalités d’accompagnement des équipes éducatives…) : /5**

**- Maintenance et modalités d’accès au support technique (assistance proposée, suivi des demandes, modalités de mises en œuvre des opérations de maintenance, corrective et évolutive, prévention des cyber attaques…) : /5**

**Sous-critère 2 : Description technique des modules (sur 35 points)**

**- Eco-conception numérique (solution issue d’une démarché d’éco-conception numérique ou à faible consommation électrique durant son utilisation ou recours à un hébergeur écoresponsable …) /2**

**- Présentation des modules et portabilité (durée, accessibilité avec et sans lien internet, compatibilité matérielle avec les casques VR …) : /5**

* **Démonstration : Qualité graphique, ergonomie et réalisme (clarté, esthétisme, fluidité, mise en situation, tuto de prise en main des contrôleurs) : / 16**

**Lien permettant d’accéder à la vidéo : …..**

**- Expérience utilisateur (interface simple avec tutoriel intégré également accessible pour les personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel, et troubles cognitifs, scénarios immersifs contextualisés disponibles en français et anglais, progressivité avec système de récompense et feedback en temps réel, suivi des résultats via tableau de bord enseignant, …) /10**

**- Hébergement des données (mode de stockage) : /2**